

Les principaux sujets évoqués en conseil municipal du 7 septembre 2010

Approbation de la modification simplifiée n°1 du P.L.U.

Huit parcelles situées route de DURTAL à la sortie du bourg, ont été inscrites par erreur en zone UY, au lieu de la zone UB. Une procédure simplifiée de modification du P.L.U avec enquête publique a été réalisée. Modification approuvée.

Enquête publique SAS RIVARD

Cette enquête est organisée à la demande de la SAS RIVARD afin d'obtenir l'autorisation de procéder à la régularisation de la situation administrative de l'établissement, au regard de l'autorisation d'exploiter au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Avis favorable du conseil.

Construction de l'école publique

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de construction de l'école publique et notamment sur l'aménagement de la rue du Stade. Le marché a été annulé pour raison de force majeure, les travaux de mise en séparatif du réseau assainissement devant être faits auparavant. Un nouvel appel d'offres sera lancé courant octobre. Sur le lot «Electricité» de l'entreprise E.I.B, une moins-value est acceptée pour enlever la partie éclairage extérieur. Un devis du SIEMML a été envoyé pour la réalisation de cette partie. Il s'élève à 46 607,29 €. Devis accepté.

Nom de la rue du groupe scolaire

L'école privée qui vient de faire sa rentrée dans ses nouveaux locaux, souhaiterait connaître le nom de cette rue. Le nom de «rue des Ecoles» est évoqué. Le conseil municipal propose d'y réfléchir.

Demande de remboursement de l'aide d'installation du Docteur TORRES

Le docteur TORRES, suite à son départ vers le 20 août dernier, souhaite que la commune renonce à sa demande de remboursement de l'aide de 2000 € attribuée au moment de son installation, par convention signée le 10 juillet 2009. La convention prévoit un reversement de cette aide en cas de rupture d'exercice dans les 3 ans, soit avant le 30 juin 2012. Avis défavorable du conseil.

Règlement du Columbarium

Le conseil décide d'autoriser 4 plaques maximum sur les cavurnes 4 places, style «GALIBIER» et 2 plaques maximum sur les cavurnes, 2 places, style «ESTEREL». La gravure sur les portes est autorisée sous respect du règlement de la mairie. Les demandeurs devront impérativement se renseigner en mairie avant les travaux de gravure. Il est également décidé d'acheter un pupitre «Livre du Souvenir» pour un montant de 871,00 € HT, soit 1041,72 € TTC. Le règlement du Columbarium est validé avec ces modifications.

Informations diverses

- **Echange de terrain avec Madame JOUANNEAU** : Cet acte d'échange sans soulte, signé ce jour, concerne un terrain à proximité de la salle des fêtes appartenant à madame JOUANNEAU et un terrain à l'école publique appartenant à la commune, l'objectif étant de pouvoir réaliser un nouveau parking de stationnement.
- **Dossier assainissement** : Ouverture des plis d'appel d'offres pour la mise en séparatif le vendredi 10 septembre prochain à 17h00, suivie de la réunion publique d'information à 18h30 avec EF ETUDES.
- **Travaux de balisage** : Monsieur le Maire félicite la commission «Sports – Loisirs – Tourisme – Culture» pour le réseau de balisage réalisé et souhaite que ce balisage soit étendu à toute la commune. Monsieur HAMARD Jean-Luc précise que les chemins seront balisés à chaque extrémité avec des cartes à l'appui. Une réunion avec l'Office de Tourisme se déroulera le 30 septembre prochain.
- **Divers** :
 - Aménagements à prévoir sur le Chemin du Veau.
 - Coupe des sapins à proximité de la station services, à côté des noyers ?
 - Devenir de la Vierge Noire de la Chapelle de Doucé (en attente au Musée des Antiquités des Oeuvres d'Art à ANGERS).
 - Revoir signalisation du Foyer des Cerisiers.

Points sur le sport

- **Salle de convivialité** : convention de mise à disposition à signer avec le club de Foot. (utilisation de la ligne téléphonique à charge de l'association).
- **Aménagement du terrain du tir à l'arc** : Proposition de faire un chemin sécurisé du côté des terrains de la famille PESSARD.
- **Résultats du foot** : à signaler les bons résultats du foot en coupe de France. L'équipe fanion a sorti le club du Lac de Maine évoluant en DRH 2 buts à 0. Au second tour Daumeray s'est incliné 3 buts à 2 à Mazé (PH).